

GT 4 CERTIFICATIONS ET QUALITÉ DE LA FORMATION

Réunion 3
Jeudi 21 décembre 2017



DATES – HORAIRES

PLÉNIÈRES

Vendredi 10 novembre 2017 : lancement

Mercredi 15 novembre 2017 : diagnostic

Vendredi 22 décembre 2017

Jeudi 25 janvier 2018

RÉUNION DU GT4

Jeudi 23 novembre 2017 : 14h – 17h30

Jeudi 7 décembre 2017 : 14h – 17h

Jeudi 21 décembre 2017 : 14h – 17h30

Jeudi 18 janvier 2018 : 14h – 17h30

LIEU

Novembre : France Stratégie, 18 rue de Martignac Salle Jean Monnet

Décembre : France Stratégie, 32 rue de Babylone

Janvier : France Stratégie, 20 avenue de Ségur

ANIMATION

EQUIPE DE PREPARATION ET ANIMATION

ANIMATEURS : Jean-Philippe Cépède, Centre Inffo

IGEN : **David Hérald**, IG, Groupe des sciences et techniques industrielles,
avec appui de **Nicolas Pauliac** (IGAS)

DGESCO : Stéphanie Roucou,

DGEFP : Frédérique Mayis

DARES : Philippe Zamora

Appui technique expert : France Stratégie / CEREQ / DEPP

PARTICIPANTS

Acteurs institutionnels

- **Ministère du Travail (DGEFP)**
- **Ministère de l'Éducation Nationale (DGESCO)**
- **Ministère de l'Enseignement Supérieur (au choix)**
- **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (au choix)**
- **Ministère de la fonction publique (au choix)**
- **Ministère de l'Économie (au choix)**
- **Ministère des Sports (au choix)**

- 3 régions sélectionnées par **Régions de France**

Acteurs paritaires

- Représentants des syndicats de salariés (**CFDT, CTE-CGC, CFTC, CGT, FO**)
- Représentants du patronat (**MEDEF, CPME, U2P**)
- Organisations hors champ ou multi professionnelles (**UNSA, FSU, UDES, FNSEA, Solidaires**)

PARTICIPANTS (suite)

Acteurs opérationnels

- **APCA** (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)
- **APCMA** (assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat)
- **CCI France** (Chambre de Commerce et d'Industrie France)
- **FNADIR** (Fédération Nationale des Associations Régionales de Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis)
- **CNFPT**

INTERVENANTS

Acteurs sollicités pour intervenir

Des représentants de :

- **CPNE** des branches professionnelles **coiffure**, **Alain SCAFARTO**, Vice-président
- **CPNE** des branches professionnelles **bâtiment**, **Alix du PELOUX**, Chef de département formation initiale FFB

Directeur de CFA :

- **Leila DIRI**, Directrice du Campus des métiers et de l'entreprise de Seine-Saint-Denis, réseau APCMA

Coordonnateur d'un Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage (SAIA) :

- **Denis HOVER**, Inspecteur de l'Education Nationale de l'académie de de Nantes

CADRAGE GENERAL

Thématique générale du GT4 : CERTIFICATIONS ET QUALITÉ DE LA FORMATION

Thématiques des réunions :

Réunion 1 : Le **périmètre** des certifications proposées et leur **mode d'élaboration** et de **renovation**

Réunion 2 : Les **passerelles** à mettre en œuvre entre les différentes filières de formation professionnelle afin de **faciliter l'obtention** de la certification et la poursuite d'études

Réunion 3 : La mise en œuvre de **procédure de contrôle qualité** dans les CFA et leur offre de services pour rendre attractive cette filière de formation

Réunion 4 : **Synthèse** des débats et présentation des **résultats d'une étude** sur les attentes des différents acteurs à l'égard de l'apprentissage

METHODOLOGIE

1. **Présentation des enjeux**
2. **Conférence introductive** par un acteur de terrain
3. **Structuration des échanges** par sous-thème
4. **Echanges** et formulations de propositions par les participants

REUNION 3 : La mise en œuvre de procédure de contrôle qualité dans les CFA et leur offre de services pour rendre attractive cette filière de formation

Le service académique d'inspection de l'apprentissage (SAIA) a pour missions principales l'inspection pédagogique et administrative des CFA, ainsi que le contrôle de la formation donnée aux apprentis dans les entreprises (*Art. R6251-1 du Code du travail*). Parallèlement, la question de la qualité de la formation a été introduite pour les organismes de formation financés par les principaux financeurs de la formation professionnelle continue. Les CFA ne sont pas concernés par ces obligations. Derrière ces constats trois séries de questions :

- **Quel dispositif qualité pour les CFA ?**
- **Faut-il ajouter un nouveau niveau de contrôle des CFA ?**
- **Faut-il étendre l'actuel régime légal relatif à la qualité en matière de FPC aux CFA ?**

Comment faciliter l'accès et préparer les jeunes à l'apprentissage ?

Quel dispositif qualité pour les CFA ? Faut-il encourager ou obliger le développement de démarches internes ?

- Quelles finalités pour le développement de la qualité des CFA : Afficher ses résultats ou/et prévenir des risques ?
- Faut-il obliger à la mise en place de processus interne de sécurisation de l'offre de service, de mesure de la satisfaction client ou d'une garantie par d'un tiers extérieur ?

Faut-il ajouter un nouveau niveau de contrôle des CFA ? Faut-il instaurer un label ?

- Si oui, doit-il être obligatoire ? Qui le délivre ?

Faut-il étendre l'actuel régime légal relatif à la qualité en matière de FPC aux CFA ?

- Faut-il systématiser une labellisation qualité des CFA par un organisme de certification (*accrédité par le COFRAC*) et/ou par des démarches initiées par les Régions ?

Paroles d'expert de terrain

Coordonnateur d'un Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage (SAIA) :

- **Denis HOUVER**, Inspecteur de l'Éducation Nationale de l'académie de de Nantes

Le guide d'autodiagnostic du CNEFOP

7 thématiques, 20 engagements et 60 critères

1. INFORMATION ET PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE

- Participer à la promotion de l'apprentissage
- Promouvoir l'offre du CFA

2. ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS ET DES APPRENTIS

- Répondre à toutes les demandes
- Accompagner les candidats à l'apprentissage
- Accompagner les apprentis pour prévenir ou résoudre les difficultés d'ordre social ou matériel

Le guide d'autodiagnostic du CNEFOP (suite)

3. ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE

- Accompagner l'entreprise dans le projet du recrutement d'un apprenti
- Aider à la mission de maître d'apprenti

4. CONCEPTION DE LA FORMATION

- Apporter une réponse adaptée aux besoins en formation sur son territoire
- Élaborer une fiche descriptive de l'offre de formation en intégrant les principes de la pédagogie de l'alternance et favoriser l'innovation pédagogique

Le guide d'autodiagnostic du CNEFOP (suite)

5. MISE EN OEUVRE DE LA FORMATION

- Favoriser l'intégration des apprentis
- Proposer des parcours individualisés
- Consolider le suivi pédagogique et l'évaluation
- Prendre en compte les avis des apprentis
- Favoriser la responsabilité des apprentis dans la vie quotidienne du CFA

6. ORIENTATION POST APPRENTISSAGE

- Favoriser la poursuite en parcours de formation et l'insertion professionnelle des apprentis
- Accompagner les apprentis en fin de contrat

Le guide d'autodiagnostic du CNEFOP (fin)

7. ORGANISATION ET MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

- Mettre en œuvre une stratégie et une organisation permettant de respecter l'ensemble des engagements
- Offrir des conditions d'accueil et de formation de qualité
- Recruter du personnel compétent et mettre en œuvre sa formation
- Assurer le pilotage de la démarche qualité

La qualité des organismes de formation continue:

Les 6 financeurs concernés :

- Les organismes collecteurs paritaires agréés (OPCA)
- Les organismes paritaires agréés (OPACIF)
- L'Etat
- Les régions
- Pôle emploi
- L'Agefiph Art. L. 5214-1 du code du Travail

La qualité : 2 obligations

1. Evaluation du respect des critères :

➤ **Procédure du financeur :**

Pour chaque critères des indicateurs

➤ **Prise en compte des démarches qualité :**

Listes du CNEFOP

2. Publication par les financeurs :

➤ des critères et indicateurs

➤ de la liste des prestataires répondant aux critères

Les 6 critères qualité vérifiés par les financeurs

1. L'identification précise des **objectifs** de la formation et son adaptation au public formé
2. L'adaptation des **dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation** aux publics de stagiaires
3. L'adéquation des **moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement** à l'offre de formation
4. La **qualification professionnelle** et la **formation continue** des personnels chargés des formations
5. Les conditions **d'information** du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les **résultats obtenus**
6. La prise en compte des **appréciations rendues** par les stagiaires.

Paroles d'expert de terrain

Coordonnateur d'un Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage (SAIA) :

- **Denis HOUVER**, Inspecteur de l'Éducation Nationale de l'académie de de Nantes

Sous-thème 1 : Quel dispositif qualité pour les CFA ? Faut-il encourager ou obliger le développement de démarches internes ?

- Quelles finalités pour le développement de la qualité des CFA :
Afficher ses résultats ou/et prévenir des risques ?
- Faut-il obliger à la mise en place de processus interne de sécurisation de l'offre de service, de mesure de la satisfaction client ou d'une garantie par d'un tiers extérieur ?

Echanges et formulations de propositions

ORDRE DES PRISES DE PAROLE

1. Régions de France
2. CFDT
3. CGT
4. FO
5. CFTC
6. CFE-CGC
7. UNSA
8. FSU
9. MEDEF
10. CPME
11. U2P
12. FNSEA
13. UDES
14. APCA
15. APCMA
16. FNADIR
17. ANAF
18. CCI France
19. Compagnons du Devoir
20. ANASUP
21. CPU

Sous- thème 2 : Faut-il ajouter un nouveau niveau de contrôle des CFA ? Faut-il instaurer un label ?

- Si oui, doit-il être obligatoire ? Qui le délivre ?

Sous- thème 3 : Faut-il étendre l'actuel régime légal relatif à la qualité en matière de FPC aux CFA ?

- Faut-il systématiser une labellisation qualité des CFA par un organisme de certification (accrédité par le COFRAC) et/ou par des démarches initiées par les Régions ?

Echanges et formulations de propositions

ORDRE DES PRISES DE PAROLE

- | | | |
|----------------------|------------|-----------------------------|
| 1. Régions de France | 9. MEDEF | 18. CCI France |
| 2. CFDT | 10. CPME | 19. Compagnons du
Devoir |
| 3. CGT | 11. U2P | 20. ANASUP |
| 4. FO | 12. FNSEA | 21. CPU |
| 5. CFTC | 13. UDES | |
| 6. CFE-CGC | 14. APCA | |
| 7. UNSA | 15. APCMA | |
| 8. FSU | 16. FNADIR | |
| | 17. ANAF | |

Clôture des travaux de la troisième réunion

**Prochaine réunion
Plénière**

Vendredi 22 décembre 2017

20 avenue de Ségur 75007
salle 4112 au 4ème étage